

L'ACTUALITÉ **côté cœur** côté terrain

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Conférence sociale : en partie entendues, les associations attendent du concret

Les acteurs de la lutte contre la pauvreté se félicitent des annonces sur le chômage de longue durée. Ils espèrent participer aux concertations sur le futur accord national interprofessionnel.

La mobilisation aura fini par payer. Au lendemain de la conférence sociale des 7 et 8 juillet (voir ce numéro, page 5), les associations se félicitent de voir certaines de leurs propositions reprises par le gouvernement. En particulier la décision d'ériger le chômage de longue durée en « cause nationale », ainsi que le projet d'ouverture d'une négociation en vue de conclure un accord national interprofessionnel (ANI) pour favoriser l'emploi des chômeurs de longue durée. « Une victoire », pour le Coorace qui, avec le collectif Alerte, porte ces deux propositions auprès des pouvoirs publics depuis plusieurs mois. Également satisfaite, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) considère que cette conférence sociale marque « une avancée forte » pour lutter contre le chômage de longue durée.

La demande de l'ouverture de négociations pour aboutir à un ANI remonte à mars dernier, lorsqu'une vingtaine de personnalités, dont des présidents de plusieurs associations – FNARS, Uniopss, ATD quart monde, Emmaüs, Coorace... –, des chercheurs ainsi que les présidents du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ont rendu public un « Manifeste pour un pacte de responsabilité sociale et citoyenne » (1). Reçu le 22 mai par Manuel Valls (2), le collectif Alerte n'avait pas obtenu l'organisation d'une table ronde spécifique sur l'emploi des chômeurs de longue durée et des per-

sonnes en situation de précarité, à laquelle les associations souhaitaient participer. Signe positif néanmoins, Louis Gallois, président de la FNARS, est intervenu lors de la séance introductive de la conférence.

Favoriser la formation

Reste maintenant à concrétiser ces annonces « en s'assurant que les mesures proposées répondront le mieux et le plus rapidement possible aux besoins des millions de personnes en difficulté », tempère la FNARS. Pour le collectif Alerte – qui espère être associé à la suite des travaux –, le futur ANI doit avoir pour premier objectif de favoriser le retour à l'emploi. Pour y arriver, le collectif, qui a associé le Comité national de coordination et d'évaluation des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (CNCE-GEIQ) à son document de propositions, plaide pour l'orientation des crédits de la formation professionnelle en faveur des chômeurs de longue durée, en par-

ticulier en abondant le compte personnel de formation pour les personnes en parcours d'insertion dans l'insertion par l'activité économique (IAE) et les GEIQ, pour les personnes handicapées, et plus largement pour les salariés à temps partiel subi. Le collectif suggère aussi de rendre l'apprentissage accessible aux demandeurs d'emploi de longue durée, de réserver les contrats initiative emploi aux plus éloignés de l'emploi, y compris les personnes handicapées. Autre objectif : le futur ANI doit soutenir les démarches de création d'emplois dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Le collectif rappelle que les acteurs de l'insertion ont démontré leur capacité à participer, par l'accompagnement, à la création d'emplois durables. Il demande l'évaluation de ces actions et l'élaboration de politiques publiques « pour le développement de l'ESS au service de la sécurisation de parcours professionnels et de la création d'activités ». Pour Alerte, l'ANI doit aussi avoir comme objectif de prendre des mesures

Nomination

L'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux), représentée par Jeanne Dietrich, conseillère technique chargée de l'insertion dans le logement et dans l'emploi, a été élue à la présidence de la branche française d'EAPN, le réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour un mandat de trois ans. Elle succède à l'Armée du salut, qui était représentée par Olivier Marguery, son directeur de programmes « exclusion sociale ». Au cours des prochains mois, EAPN-France prendra contact avec des députés européens français pour leur présenter les positions du groupement, notamment en matière d'innovation sociale et d'appels à projets au niveau européen. Il projette également de prendre davantage en compte la dimension régionale dans la lutte contre la pauvreté à l'échelle européenne. A ce titre, plusieurs Uriopss pourraient rejoindre, au sein d'EAPN-France, les Uriopss Nord, Champagne-Ardenne et Languedoc-Roussillon. •

spécifiques pour les jeunes. Un objectif partagé par l'Union nationale des missions locales (UNML), qui se félicite du déploiement de la garantie jeunes et souhaite l'instauration, pour ce public, d'un droit personnalisé à l'emploi et la formation tout au long de la vie, assorti de ressources. Pour le CNCE-GEIQ, il faut rendre opposable le droit à un premier niveau de qualification pour tous les jeunes sortis de l'enseignement scolaire sans diplôme et étendre le contrat de professionnalisation à toute personne qui a besoin de construire un projet professionnel (lycéens, jeunes, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, reconversions).

Développer l'IAE

De son côté, le Coorace voit dans ces annonces « une opportunité » pour les acteurs de l'IAE « de faire valoir leurs actions concrètes et leurs propositions pour une IAE refondée, mieux soutenue et valorisée, reconnue comme un fondement majeur d'un modèle économique

plus solidaire et durable ». Même espoir du côté du comité national des entreprises d'insertion (CNEI), qui, certes, n'a pas vu sa proposition visant à tripler l'offre d'insertion en cinq ans (3) débattue lors de la conférence sociale, mais qui espère voir le sujet réapparaître lors des négociations. « Nous allons reprendre notre bâton de pèlerin pour défendre à nouveau notre proposition », explique Olivier Dupuis, secrétaire général du CNEI, qui espère participer à la concertation.

Enfin l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) – qui participait à quatre tables rondes – « prend acte et soutient » plusieurs conclusions de la conférence, en particulier la mobilisation nationale sur le développement de l'emploi des jeunes via l'apprentissage et le plan de développement de l'emploi des seniors. ■■

Noémie Colomb

(1) Voir ASH n° 2851 du 14-03-14, p. 13.

(2) Voir ASH n° 2862 du 30-05-14, p. 10.

(3) Voir ASH n° 2867 du 4-07-14, p. 24.

Les réseaux sociaux virtuels ne font pas reculer la solitude, selon la Fondation de France

par Pessin

